

# la bise

de la Forêt des Sources du Touch

actualités, découvertes, propositions, participations

Trimestriel à prix libre

Hiver  
Printemps  
2023

La 2<sup>ème</sup>

Nord Comminges, Haute-Garonne, Occitanie

Le collectif s'est formé pour le soin de nos biens communs, suite à la destruction de 80 ha de forêt sur l'un des plus grands massifs de plaine de notre région (800ha) le tout sous mention de gestion durable (via le CRPF\*), de label écologique (via PEFC\*) et "d'engagement pour la nature" (via l'état par l'OFB\*).

Le gestionnaire forestier, la Société forestière de la CDC\* officie au nom du propriétaire qui n'est autre que la multinationale Amundi filiale finance du Crédit Agricole, de la Société Générale et du Crédit Lyonnais.

Chaque rendez-vous rassemble une 100<sup>aine</sup> de personnes, curieux de tous horizons bienvenus !

## Agenda

SAMEDI 29 AVRIL 2023 AURIGNAC

### Agora de la Forêt ramifions-nous !

réunion d'information participative et constructive

Venez rencontrer des acteurs engagés autour de chez vous aujourd'hui pour la forêt de demain

**Au Cinéma :**

**Partie 1 à 14h :** Contexte national forestier Actualités en Forêt des Sources du Touch.

**Partie 2 à 16h30 :** Vers des solutions locales favorables à la biodiversité. Nos propositions pour une forêt citoyenne

**Illustrée de projections de courts-métrages. Une large place sera consacrée aux échanges avec le public.**

**A La Cafetière :**

**16h** entracte et **18h** ramification des discussions...

### Notre forêt dans la presse nationale :

- *Les forêts, un actif financier comme un autre ?* Benoît Collet. **Alternatives Economiques**. décembre 2022
- *Une forêt citoyenne face à une monoculture de résineux.* **Silence** n° 517 janvier 2023
- *La Caisse des dépôts prise en flagrant délit.* Fabrice Nicolino. **Charlie Hebdo** n°1542 février 2022
- Article à paraître. **Socialter**. avril 2023

\***CDC** : La Caisse des Dépôts et Consignations, institution financière publique française ; exerce des activités d'intérêt général pour le compte de l'État et des collectivités territoriales ainsi que des activités concurrentielles ; a de nombreuses filiales.

\***CEN** : Conservatoire d'Espaces Naturels, association agréée par l'État et la région

\***CRPF** : voir article page 2

\***NEO** : Nature en Occitanie : association de protection de la nature

\***OFB** : Office Français de la Biodiversité, établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité.

\***PEFC** : Programme de reconnaissance des certifications forestières, organisation internationale créée en 1999 qui promeut la gestion durable des forêts dans le monde. Logo présent sur produits en papier ou en bois.

## Edito.

Vous l'attendiez ? ... La voilà, la 2<sup>ème</sup> bise.

Le Collectif de la Forêt des Sources du Touch a beaucoup œuvré depuis fin 2021 : cartographies, film, rencontres publiques en forêt, dialogues avec les organisations publiques ou privées et rédaction d'un dossier de «Propositions pour une Forêt Citoyenne».

Ainsi nous avons révélé les abus et dégâts durables et fait émerger des alternatives de manière participative. Nous avons obtenu l'arrêt définitif des coupes rases et un répit pour la forêt qui n'a pas subi de coupe d'arbre en 2022.

Mais la finance continue de bafouer les citoyen.ennes et plus largement l'ensemble du vivant de notre planète.

La Forêt nous invite à reconsidérer la place de l'Arbre dans nos sociétés et à l'inclure dans un équilibre agro-sylvo-pastoral assumé. Une occasion de s'inscrire ensemble dans les rythmes biologiques.



## Aux propositions concrètes les grands discours

Le 27 octobre 2022 à Fabas, devant 80 personnes des environs, les représentants du Service Forestier de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ont présenté la nouvelle gestion forestière pour le massif.

Nous avons pu constater que **notre travail présenté en septembre 2022 : «Propositions pour une Forêt Citoyenne»** orienté vers la restauration de l'écosystème forestier feuillu et une relocalisation de la filière forêt-bois, **a été passablement négligé.**

En résumé le plan de gestion initial n'est pas annulé mais modifié par un avenant 2023-2027, un document administratif qui restera non accessible au public.

**Ces nouvelles orientations se déclinent comme ceci :**

- **l'abandon des coupes rases** au profit de coupes dites d'amélioration, c'est-à-dire 20 % de prélèvement d'arbres sur pied, à chaque coupe tous les 8 ans ;
- **la préservation des chênes rouvres** dans l'immédiat (voir fiche essence de la bise n°1) et d'autres feuillus, **mais sans réelle volonté de vraiment favoriser leur retour** par leur régénération naturelle (confer l'exemple du martelage de la parcelle 5.13)
- une **attention portée aux ripisylves** c'est-à-dire la forêt bordant les cours d'eau ;
- des études naturalistes commandées au CEN\*, NEO\*, et à l'Ecole d'ingénieurs de Purpan. Cependant, en plus de délais courts de réalisation (printemps 2023) la commande semble floue pour ces professionnels, de même que les éventuelles portées sur l'avenant.
- **Le risque d'une tricherie utilisant l'étude naturaliste comme caution, est posé...**
- la mise en place d'un maillage de pistes d'exploitations larges de 4 m, espacées de 20 m, utilisables par les engins forestiers, **soit 20 % de la forêt coupée à ras et stérilisée !**
- une sylviculture présentée comme « à couvert continu » mais avec un vocabulaire de futaie régulière : une vraie confusion des genres car **une futaie régulière finit en général par une coupe définitive de l'ensemble du peuplement ;**
- aucune précision n'est donnée quant aux diamètres d'exploitabilité recherchés, pourtant base de toute sylviculture ;
- poursuite d'une sylviculture générale de Sapin douglas non matures ;
- un mode de régénération de la forêt basé sur l'apport de lumière grâce à la coupe d'amélioration, déjà expérimentée ici, sans succès pour le moment...

Le marquage des arbres sera fait par la CDC par un liseret de peinture au corps de l'arbre (à 1,30 m). Or, une fois coupés et enlevés, **aucune garantie ne subsiste que les arbres coupés étaient effectivement marqués...**

Pour le collectif, il semble qu'il s'agissait surtout d'une opération de communication de la CDC et non de concertation comme annoncée en février 2022.

**Le Collectif reste plus que jamais mobilisé pour préserver et œuvrer à la régénération de notre forêt !**

Visuels, articles et carte par les membres du Collectif de la Forêt des Sources du Touch.

Contact : [sauvonslaforet@no-log.org](mailto:sauvonslaforet@no-log.org)

[www.vivrecomminges.org/foretdessourcesdutouch](http://www.vivrecomminges.org/foretdessourcesdutouch)

